

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier le 15 janvier 2024 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 204, rue Principale à Saint-Urbain-Premier, conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux et arrêtés ministériels applicables.

Sont présents, madame la conseillère Lyne Perras et messieurs les conseillers Antoine Quirion Couture, Joël Beaudoin, et Jean-Denis Paré, sous la présidence de monsieur le maire Lucien Thibault.

Sont absents, messieurs les conseillers Sylvain Mallette et Francis Ranger.

Est présent monsieur Charles Whissell, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Lucien Thibault constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 h 31.

24-01-001

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Quirion Couture, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux
 - .1 séance ordinaire du 11 décembre 2023
 - .2 séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 30
 - .3 séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 40
 - .4 séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 50
4. Première période de questions du public
5. OMH – Budget 2024
6. Adoptions des dépenses
7. Taxes impayées
 - .1 Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales
 - .2 Mandat directeur général ou substitut(s) - Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales
8. Reconduction de services / abonnements et cotisations 2024
 - .1 FQM – (assurance et gestion de risque)
 - .2 FQM – (abonnement annuel)
 - .3 PG Solutions
 - .4 Québec municipal – service internet
 - .5 COMBEQ (corporation des officiers municipaux du Québec)

- .6 Orizon Mobile
 - .7 ACE (Accent Contrôles Électroniques inc.)
 - .8 ADMQ (Abonnement)
 - .9 IT Cloud Solutions
 - .10 AgileIP
 - .11 Cauca
 - .12 Mission Communications Canada
 - .13 Cloudi Communication
 - .14 Entretien BLMD – Benoit Lazure – entretien ménager
 - .15 Anne-Marie Samson – communication
 - .16 9176-8093 Québec – C. Dulude – coupe du gazon
 - .17 Robert Thibault – déneigement des trottoirs 2024
9. Commandites
- .1 Fondation des maladies du cœur et AVC
 - .2 Maison de jeunes l'Entracte
 - .3 Centraide Sud-Ouest du Québec
 - .4 Comité entraide La Guignolée
10. Subvention/apport financier(s)
- .1 Comité des Loisirs
 - .2 Comité de la Bibliothèque
 - .3 Comité culturel
 - .4 Comité Jeunes de cœur
11. Remboursement 2023 pour les loisirs, les activités culturelles et les sports – hors municipalité – Reconduction du programme pour 2024
12. Autorisations
- .1 Entretien des plates-bandes – Contrat à La Vallée des Vivaces
 - .2 Lignage de la chaussée – Contrat à Lignes Maska
 - .3 Scellement des fissures – Contrat à Lignes Maska
 - .4 Factice CMP Mayer inc. – l'Arsenal – Achat 7 Bunkers
 - .5 Factice Ferme Serge et Marcel Dubuc – Déneigement des rues
13. Rapport des élus
14. Rapport du directeur général et dépôt des rapports internes
- .1 Dépôt des déclarations à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés du conseil et de lui-même
 - .2 Urbanisme
 - .3 Travaux publics
15. Varia
- .1 Deuxième projet de règlement numéro 485-23 décrétant l'acquisition d'appareil respiratoire individuel autonome (APRIA) et un emprunt de 200 000 \$
 - .2 Distribution d'arbres 2024 – commande
 - .3 Camp de jour et le service de garde été 2024
16. Deuxième période de questions du public
17. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

3. Procès-verbaux

24-01-002

3.1 Séance ordinaire du 11 décembre 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2023 tel que déposé.

ADOPTÉ

24-01-003

3.2 Séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 30

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 30 tel que déposé.

ADOPTÉ

24-01-004

3.3 Séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 40

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 40 tel que déposé.

ADOPTÉ

24-01-005

3.2 Séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 50

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Perras, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2023 à 19 h 50 tel que déposé.

ADOPTÉ

4. Première période des questions du public

24-01-006

5. OMH – Budget 2024

CONSIDÉRANT QUE le budget de l'Office Municipal d'Habitation a été déposé le 4 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Urbain-Premier doit approuver ce budget;

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le budget 2024 de l'Office Municipal d'Habitation tel que présenté, soit avec un déficit de **27 447 \$** et la part municipale est de **2 745 \$**.

ADOPTÉ

24-01-007

6. Adoption des dépenses

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2023, totalisant un montant de **310 264.38 \$**, soit adoptée et peut être ainsi payée.

ADOPTÉ

7. Taxes impayées

Conformément aux dispositions de l'article 1022 du Code municipal, le directeur général par intérim monsieur Charles Whissell dépose la liste des personnes endettées envers la municipalité de Saint-Urbain-Premier pour le non-paiement des taxes municipales 2022.

24-01-008

7.1 Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales

CONSIDÉRANT QUE la liste des personnes endettées envers la Municipalité de Saint-Urbain-Premier pour taxes municipales comprend des arrrages de taxes des années 2022 et 2023.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

- D'approuver la liste des personnes endettées envers la municipalité;
- Que la Municipalité de Saint-Urbain-Premier procède, si nécessaire, par l'entremise de la MRC de Beauharnois-Salaberry à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales pour les années 2022 et 2023, si les taxes de 2022 ne sont pas payées, conformément aux dispositions des articles 1022 et 1023 du Code municipal.
- Liste des propriétés ciblées pour vente pour taxes :

8304-89-0757
8307-23-9187
8608-18-9163

ADOPTÉ

24-01-009

7.2 Mandat directeur général ou substitut(s) - Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales

En référence à la résolution numéro 24-01-008

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

- Que monsieur Charles Whissell directeur général, soit mandaté pour agir au nom de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier lors de la vente par la MRC de Beauharnois-Salaberry des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales. Son mandat consiste à enchérir sur les immeubles en vente situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier mis à l'enchère pour défaut de paiement des taxes jusqu'au montant total des taxes municipales, scolaires, intérêts et autres frais divers reliés;
- Que monsieur le maire Lucien Thibault soit nommé à titre de substitut et pourra remplacer, au besoin, en cas d'absence, monsieur Charles Whissell directeur général, pour les mêmes fonctions.

ADOPTÉ

24-01-010

8. Reconduction de services / abonnements et cotisations 2024

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Perras, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de reconduire les services, les abonnements et les cotisations suivantes pour 2024 et d'en faire le paiement, pour un montant approximatif de :

.1	FQM – (assurance et gestion de risque)	69 583.42 \$
.2	FQM – (abonnement annuel)	2 100.44 \$
.3	PG Solutions	14 361.99 \$
.4	Québec municipal – service internet	310.00 \$
.5	COMBEQ (corporation des officiers municipaux du Québec)	450.00 \$
.6	Orizon Mobile	904.13 \$
.7	ACE (Accent Contrôles Électroniques inc.)	400.00 \$
.8	ADMQ (Abonnement)	1 500.00 \$
.9	IT Cloud Solutions	2 469.00 \$
.10	AgileIP	1 800.00 \$
.11	Cauca	2 040.00 \$
.12	Mission Communications Canada	2 185.92 \$
.13	Cloudi Communication	2 023.80 \$
.14	Entretien BLMD – Benoit Lazure – entretien ménager	8 660.00 \$
.15	Anne-Marie Samson – communication	12 000.00 \$
.16	9176-8093 Québec – C. Dulude – coupe du gazon	14 000.00 \$
.17	Robert Thibault – déneigement des trottoirs 2024	17 000.00 \$

ADOPTÉ

9. Commandites

24-01-011

9.1 Fondation des maladies du cœur et AVC

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'offrir un appui financier pour 2024 à la Fondation des maladies du cœur et AVC d'un montant de **125.00 \$**. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

24-01-012

9.2 Maison de jeunes l'Entracte

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Perras, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'offrir un appui financier pour 2024 à la Maison de jeunes l'Entracte d'un montant de **500.00 \$**. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

24-01-013

9.3 Centraide Sud-Ouest du Québec

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'offrir un appui financier pour 2024 à Centraide Sud-Ouest du Québec d'un montant de **200.00 \$**. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

24-01-014

9.4 Comité d'entraide La Guignolée

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Perras, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'offrir un appui financier pour 2024 au comité d'entraide La Guignolée d'un montant de **500.00 \$**. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

24-01-15

10 Subvention/apport financier(s)

- .1 Comité des Loisirs
- .2 Comité de la Bibliothèque
- .3 Comité culturel
- .4 Comité Jeunes de cœur

REPORTÉ

24-01-16

11. Remboursement 2023 pour les loisirs, les activités culturelles et les sports – hors municipalité – Reconduction du programme pour 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que la dépense correspondant à un montant total de **7 100 \$** (71 demandes de 100 \$ maximum par enfant) en remboursement aux citoyens étant sur la liste officielle de l'année 2023 est adoptée et peut être payée. Il est également décidé la reconduction du programme aux mêmes conditions pour 2024. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

12. Autorisations

24-01-017

12.1 Entretien des plates-bandes – Contrat à La Vallée des Vivaces

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Perras, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'octroyer le contrat d'entretien des plates-bandes pour la saison 2024 à La Vallée des Vivaces.

ADOPTÉ

24-01-018

12.2 Lignage de la chaussée – Contrat à Lignes Maska

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'octroyer le contrat de lignage de la chaussée à Lignes Maska pour l'année 2024.

ADOPTÉ

24-01-019

12.3 Scellement des fissures – Contrat à Lignes Maska

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'octroyer le contrat de scellement des fissures à Lignes Maska pour l'année 2024.

ADOPTÉ

24-01-020

12.4 Facture CMP Mayer inc. – l'Arsenal – Achat 7 Bunkers

Il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beaudoin, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général, à payer **20 028.07** taxes incluses à CMP Mayer inc. – l'Arsenal pour l'achat de 7 Bunkers. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

24-01-021

12.5 Facture Ferme Serge et Marcel Dubuc – Déneigement des rues

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Quirion Couture, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser monsieur Charles Whissell, directeur général, à payer **31 549.14 \$** taxes incluses à la Ferme Serge et Marcel Dubuc pour le déneigement des rues. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

13. Rapport des élus

14. Rapport du directeur général

Monsieur Charles Whissell, directeur général, dépose les déclarations à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés du conseil et la sienne. Il dépose également les rapports mensuels d'Urbanisme et des Travaux Publics.

15. Varia :

24-01-022

15.1 Deuxième projet de règlement numéro 485-23 décrétant l'acquisition d'appareil respiratoire individuel autonome (APRIA) et un emprunt de 200 000 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 485-23 décrétant l'acquisition d'appareil respiratoire individuel autonome (APRIA) et un emprunt de 200 000 \$.

ADOPTÉ

24-01-023

15.2 Distribution d'arbres 2024

CONSIDÉRANT le succès des distributions d'arbre offert par les Clubs 4 H du Québec à l'occasion du mois de l'arbre et des forêts en 2022 et 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite renouveler l'opération au printemps 2024;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Denis Paré, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de commandé 1 500 arbres pour une distribution gratuite à la population de Saint-Urbain-Premier au printemps 2024.

ADOPTÉ

24-01-024

15.3 Camp de jour et le service de garde été 2024

CONSIDÉRANT l'entente de camp de jour pour l'été 2024 de la Municipalité signée avec Les Camps AES, division de GVL inc.(Gestion Vincent et Limoges inc.);

CONSIDÉRANT l'aide financière que la Municipalité offrait pour le camp de jour municipal de Sainte-Martine;

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Perras, et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, de financer à 50 % plus les taxes non compensées les frais de camp de jour et de service de garde pour les enfants de Saint-Urbain-Premier durant l'été 2024. Ce montant est financé à partir du fonds général de la Municipalité.

ADOPTÉ

16. Deuxième période de questions du public

17. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20 h 12.

Lucien Thibault,
Maire

Charles Whissell,
Directeur général